

## **Le meurtre du sergent de ville Carican Victime de la mouvance anarchique**

« Lyon joua le rôle de capitale de l'anarchie en France de 1862 à 1890, après son apparition dans les années 1860. En 1869, l'anarchisme, en veilleuse depuis les années 60, s'exprime ouvertement avant de s'affirmer en pleine débâcle de la guerre de 1870.»<sup>1</sup>

Les mouvements contestataires se multipliaient, grève des « ovalistes »,<sup>2</sup> manifestations des disciples de Bakounine, découverte d'un complot contre Napoléon III, arrestations des membres des comités dirigeants de l'Internationale lyonnaise, surveillance renforcée des mouvements anarchistes, émeutes, appels à la désertion, pillage le 20 juillet 1870, le lendemain de la déclaration de guerre à la Prusse de la chapelle des Jésuites, assaut de la gare de Perrache pour empêcher le départ des troupes.

### **L'affaire Lentillon**

C'est dans ce climat quasi-insurrectionnel, que se déroulait l'affaire « Lentillon ». Le 13 août 1870, à l'occasion d'une manifestation violente, Joseph Lentillon, notaire à Thurins, radical, montait sur le socle de la croix à la Croix Rousse tout près du chemin de fer devant une foule estimée à 3000 personnes :

« 13 août 1870. Ce matin vers 9 h, le sieur Lentillon monté sur la croix placée sur la grande place, haranguait la foule et engageait les jeunes gardes mobiles à ne pas partir disant qu'il fallait proclamer la République ; M. le Commissaire de police essaya vainement d'interrompre ces discours séditionnels et de faire disperser le rassemblement. Il fut menacé, injurié et bousculé. Force fut donc de faire intervenir les sergents de ville appuyés par un bataillon militaire. M. le commissaire de police procéda à l'arrestation de l'orateur qui continuait les exhortations. Mais la foule ayant pris parti pour Lentillon, il s'en suivit une scène tumultueuse dans laquelle un sergent de ville fut percé de sa propre épée... »<sup>3</sup>

### **L'agression des policiers et le meurtre du sergent de ville Carican**

Le rapport de police :

«À notre approche, la plupart des personnes qui étaient rassemblées autour de la place se sont dispersées mais un noyau qu'on peut porter à trois centaines nous a accueillis en criant : vive la république (agitant leurs chapeaux ou leurs casquettes), on ne l'arrêtera pas au Rhône, la police à la potence etc., Ces individus se sont rués sur nous en nous frappant à coups de poings et de pierres. Des femmes nous jetaient du sable et de la poussière dans les yeux. Dans la mêlée, on a désarmé un sergent de ville et on s'en est servi pour en frapper les agents. Le sergent de ville Caréran [Il s'agit de **Pierre Carican**] de la deuxième compagnie a été frappé d'un coup de poignard à l'épaule gauche et au même côté ; la blessure de l'épaule est de forme triangulaire et d'après les constatations de M. Durand, docteur en médecine qui lui a donné quelques soins dans la pharmacie Seyvet, elles sont mortelles ; le brigadier Boisseaux de la troisième compagnie a été aussi grièvement blessé entre les deux épaules, la blessure est également triangulaire. Les individus soussignés ci-dessous ont été arrêtés au moment même où ils nous frappaient, nous et les agents de la force publique :

---

<sup>1</sup> Vincent Bansillon, *ÉVÉNEMENTS/Lyon, capitale de l'anarchisme – 1860/1890 (1/4)* 3 mars 2018. Histoires lyonnaises. Mars-avril 2018 Archives municipales Lyon <https://lyonnais.hypotheses.org/3090>

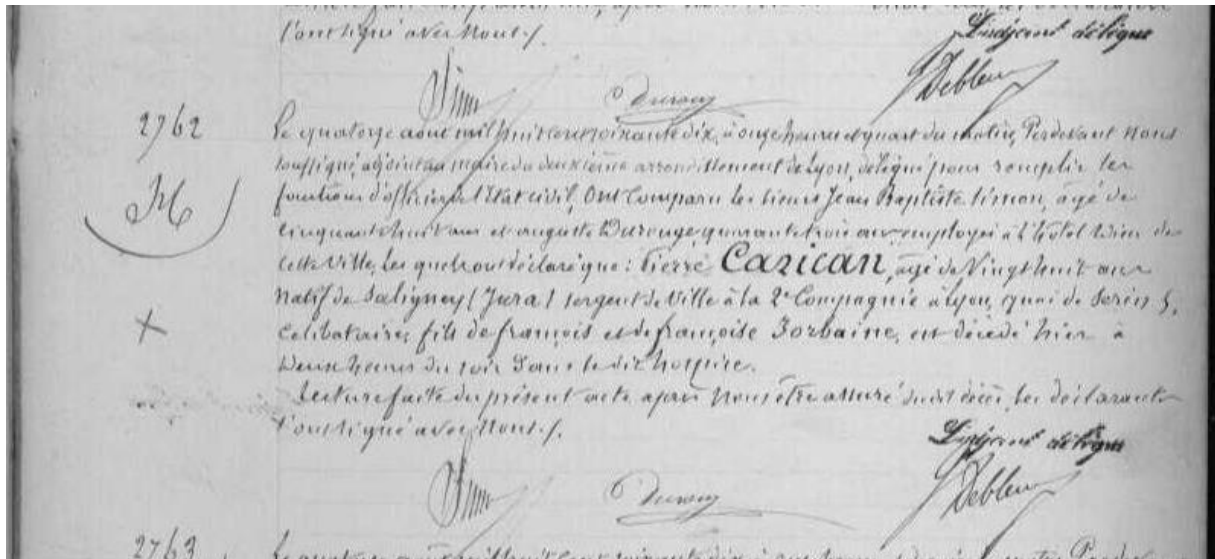
<sup>2</sup> Nom donné aux ouvrières de la soie ovalée.

<sup>3</sup> *Le Salut Public, Le Progrès du 15 août 1870*, BML Part-Dieu, microfilm.

1° Lentillon Joseph, né à Condrieux (Rhône) le 21 mars 1823, de Pierre et de Françoise Boudran, notaire, demeurant à Thurins Rhône..».

[Outre Lentillon, 10 personnes furent arrêtées dont Alexis Deloche, âgé de 15 ans qui sera impliqué dans l'assassinat du commandant Arnaud, le 20 décembre 1870.]

« Nous apprenons que le sergent de ville « Caréran » est décédé à une heure de l'après-midi à l'Hôtel-Dieu de Lyon par suite des blessures qu'il a reçues ; nous adresserons un réquisitoire à M. le médecin au rapport à l'effet de faire constater les blessures du décédé et du brigadier Boisseaux.



Nous continuons nos recherches pour arrêter, s'il est possible, d'autres individus particulièrement l'individu qui s'est emparé de l'épée du sergent de ville.

Tous les individus arrêtés ont été conduits avec des fiacres montés par la troupe à la prison Saint-Joseph... »

Le meurtre du sergent de ville provoqua beaucoup d'émoi chez les autorités policières, judiciaires et militaires. Selon un témoin, le sergent de ville avait été frappé avec sa propre épée. [Sabre-baïonnette]

Dans la presse, les obsèques font l'objet d'une dizaine de lignes sur une page à 10 colonnes. Le cortège suivi par les autorités partit de l'Hôtel-Dieu jusqu'au cimetière de Loyasse.<sup>4</sup>

Le meurtrier lorsqu'il serait arrêté devait être remis entre les mains de l'autorité militaire.

« Monsieur le Général

On n'a malheureusement pas retrouvé jusqu'à présent l'assassin du sergent de ville Carrican. Mais des recherches actives continuent et je ne désespère pas qu'elles n'aboutissent à des arrestations. Dans ce cas, je m'empresserai de mettre à votre disposition cet individu... ».<sup>5</sup>

Lentillon comparut devant le premier conseil de guerre de la 8° division militaire dans la salle des assises du palais de justice. Il fut condamné à un an d'emprisonnement. « Cette

<sup>4</sup> Le Progrès du 17 août 1870.

<sup>5</sup> Lettre du secrétaire général pour la police.

condamnation fit beaucoup jaser entre ceux qui trouvaient que c'était trop et ceux qui trouvaient la condamnation insuffisante. »

Les anarchistes exploitaient la situation militaire, diffusant des fausses nouvelles, appelant à la désertion les gardes mobiles. L'espionnage gagnait l'ensemble de la population. Bakounine appelait à la révolution, le peuple à prendre les armes. Le 30, une émeute au camp de Sathonay entraîna la défection de quelques gardes-mobiles. Le 4 septembre, après la défaite de Sedan était proclamée la République et la première Commune. Le drapeau tricolore était remplacé par le drapeau rouge. Le nouveau préfet Challemel-Lacourt était totalement désarmé. Des bandes s'introduisaient et pillaient les bâtiments religieux, séminaire de Saint-Irénée, chez les Capucins, chez les Jésuites de la rue Sainte-Hélène, chez les Carmes et les missions africaines Grande-Rue de la Guillotière.

Le 13, le Comité décidait l'élection des commissaires de police au suffrage universel. Enfin un Comité de Sûreté Générale était mis en place rue Luizerne (rue Major Martin aujourd'hui) à l'Hôtel de Police dont les insurgés s'étaient emparés.

Ses premières mesures furent de libérer des droits communs et des filles publiques et d'arrêter une centaine de personnes : fonctionnaires, ecclésiastiques, policiers, conseillers municipaux aux cris de « Au Rhône, À l'abattoir. À mort ».

La police ou ce qu'il en restait avait d'autres soucis que la recherche du meurtrier du garde Pierre Carican.

Pierre Carican était âgé de 28 ans, natif de Saligney, Jura, célibataire, sergent de ville à la 2<sup>e</sup> compagnie, caserne du quai de Serin. Il ne figure pas sur le monument aux morts de policiers lyonnais au cimetière de Loyasse. Il est tombé totalement dans l'oubli. L'article de M. Bansillon a permis de le faire revivre.

Lyon, le 19 octobre 2019  
Michel Salager